

<http://pierre-alainmillet.fr/Reconcilier-les-riverains-et-la>



Conseil de métropole des 13 et 14 décembre 2021

# Réconcilier les riverains et la logistique entre Vénissieux et Saint-Priest

- Délibérations - Conseil métropolitain du Grand Lyon -



Date de mise en ligne : mardi 14 décembre 2021

---

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

**Monsieur le président, chers collègues**

**Permettez à un élu Vénissien qui fût longtemps riverain de cette plate-forme, de se féliciter de cette délibération qui répond à une attente très ancienne des riverains de Vénissieux et Saint-Priest.**

Car les activités logistiques autour de la gare de triage de Vénissieux-Saint-Priest se sont développées au siècle dernier sans jamais tenir compte des riverains qui avaient construit leur maison chemin du charbonnier, rue du beaujolais ou impasse d'Auvergne.

Pire, le centre de groupage chemin du charbonnier qui devait assurer le transfert fer-route était devenu au fil des décennies un centre de groupage route-route !

Les manifestations, pétitions, rassemblements se sont multipliés sans jamais obtenir de réponse complète, même si l'ancien centre de groupage est devenu un parc d'activité plus diversifiée. Mais tout arrive et dans le mandat dernier, le travail s'est engagé pour sortir enfin la circulation des camions du chemin du charbonnier et répondre aux besoins de Naviland Cargo, filiale du pôle fret et logistique ferroviaire de la SNCF. Ce projet de 14MEuros est financé avec 7MEuros de l'état, 5 de la région, 2 de la métropole. Cela correspond à une ambition de permettre la relance du fret ferroviaire, et nous ne pouvons que la soutenir alors que depuis des décennies, le fret est en recul, fragilisé par la mise en concurrence et la privatisation

La concertation récente a permis de présenter le projet qui fermera en 2023 l'entrée nord de la plateforme depuis le rond-point du charbonnier qui était le symbole de la confrontation entre riverains et camions et a mis l'accent sur deux points qui demanderont notre attention.

Tout d'abord, la nécessité absolue de terminer le boulevard urbain est pour assurer la desserte des zones d'activité et donc de réaliser le pont indispensable au dessus de la voie ferrée. Les communes de l'Est Lyonnais voient depuis des années ce BUE se réaliser par tronçons dans un agenda qui semble sans fin. Le projet de cette délibération tient compte des emplacements des piles du pont. Nous rappelons la demande, des deux communes, je pense que le maire de Saint-Priest confirmera, de réaliser ce pont du BUE.

Ensuite, la nécessité d'assurer la protection phonique des riverains. en effet, si la circulation des poids-lourds devrait cesser chemin du charbonnier, l'activité du site est une activité bruyante et qui se poursuit de nuit. Les conditions de réduction des nuisances et de protection des riverains sont bien évidemment essentielles pour aller au bout d'une réconciliation entre l'habitat et l'activité économique.

Enfin, il faudra être attentif au parc d'activité au nord de cette plateforme, avec des bâtiments de logistique dont il faudra assurer qu'aucune activité de groupage, ou plus généralement impliquant l'accès de poids-lourds ne se réinstalle.